

Pourquoi le "Green Deal" d'Ursula von der Leyen pourrait bien être un projet mort-né



Les contraintes structurelles et politiques de la Commission Européenne sont susceptibles de produire un simple ensemble de "solutions diluées et fragmentées".

Avec Atlantico
Rédaction

En pleine canicule estivale, les écologistes avaient trouvé un nouveau porte-étendard : Ursula von der Leyen. Celle qui était encore ministre de la Défense allemande s'était en effet engagée à mettre en place un "Green Deal européen" dans les cent jours suivant son entrée en fonction.

Objectif de ce plan, définir dans une vision globale une transition juste visant à réduire les émissions de carbone tout en assurant une justice sociale. Si ce projet a été salué par plusieurs chercheurs et médias, il pourrait bien être condamné par la structure même de l'Union Européenne.

En effet, dans son essence, l'UE interdit une approche globale. La Commission européenne analyse les propositions et les répartit entre des équipes d'experts séparés, qui rédigent ensuite les lois. La politique sociale est séparée de la politique commerciale, tout comme la finance est séparée des objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Le Green Deal de Von der Leyen risque bien d'être la victime de ce fonctionnement.

La nouvelle présidente de la Commission européenne a chargé Frans Timmermans, politicien néerlandais de centre-gauche, d'organiser ce "Green Deal". Cependant c'est Valdis Dombrovskis, qui est chargé de "l'Economie au service des personnes et aux Services financiers" et l'ancien premier ministre letton, responsable de la politique d'austérité du pays, est peu susceptible d'être sensible au projet de Green Deal.

Responsable de la transformation de la Banque européenne d'investissement en une "banque du climat", il doit développer une nouvelle stratégie de financement basée sur l'émission d'obligations vertes. Il aura donc un pouvoir décisionnaire sur le plan écologique. A cela s'ajoute les stratégies d'équilibre du pouvoir entre centre-gauche et centre-droit établies par Ursula von der Leyen qui répartissent les responsabilités entre partis.

Les partisans du Green Deal alertent sur le risque que les contraintes structurelles et politiques de la Commission sont susceptibles de produire un ensemble de solutions diluées et fragmentées alors que pendant ce temps le climat continue à se détériorer.